

« Antisèche » des médias sociaux

Prêt à vous aventurer sur les médias sociaux, mais ne savez pas par où commencer? Cette « antisèche » vous propose une marche à suivre pour vous inscrire à certaines plateformes de médias sociaux que nous trouvons très pratiques au RECRAE.

Pour toute question? Suivez-nous!

Twitter : @KNAER_RECRAE

Facebook : www.facebook.com/KnaerRecrae

Site Web : www.knaer-recrae.ca

CRÉER UN COMPTE SUR TWITTER :

1. Rendez-vous à <https://twitter.com/?lang=fr>
2. Saisissez votre nom au complet, numéro de téléphone et mot de passe – puis, cliquez sur « S'inscrire sur Twitter ».
3. Afin de vérifier votre numéro de téléphone, Twitter vous enverra un code dans un texto. Vous saisissez ce code dans la case fournie à cet effet.
4. Une fois que vous aurez cliqué sur « S'inscrire sur Twitter », vous pouvez choisir un nom d'utilisateur. Choisissez judicieusement, car c'est le nom que les autres verront et qui vous représentera vous ou votre organisation.
5. Vérifiez à nouveau que les renseignements que vous avez fournis sont exacts. Si c'est le cas, cliquez sur « Créer mon compte ».

** Si vous préférez vous inscrire à Twitter à l'aide de votre adresse courriel, vous pouvez opter pour le lien « Utiliser plutôt mon courriel » au bas de la page d'inscription **

CONSEILS :

Une fois votre compte créé, commencez par suivre les personnes qui vous intéressent. Vous pouvez effectuer une recherche en fonction des individus ou organisations que vous connaissez, puis cliquez « Suivre » pour voir leurs gazouillis.

Si vous aimez le contenu à propos duquel des personnes créent des microblogages, « aimer » ou « retweeter » le à vos abonnés. Vous pouvez aussi les mentionner en ajoutant leur pseudo à vos gazouillis. Par exemple, pour mentionner le RECRAE dans votre gazouillis, ajoutez le pseudo @KNAER_RECRAE.

Conversez avec vos abonnés et répondez-leur : mentionnez d'autres gens, donnez-leur une rétroaction, recevez leurs commentaires, continuez à les aimer et à les « retweeter ». Faites-le à nouveau.

Utilisez des mots-clics pour accroître votre présence sur Twitter. Par exemple : #KNAER2 est un mot-clic dont nous nous servons souvent de manière à ce que nos abonnés puissent le rechercher et trouver le contenu correspondant.

Pour interagir avec d'autres personnes en ligne, vos gazouillis ne peuvent être protégés (Rendez-vous dans Options → Confidentialité et décochez la case « Protéger mes tweets »). Cela signifie également que tout le monde peut voir votre activité sur Twitter et peut vous suivre.

Vous voilà donc sur Twitter et vous réalisez qu'afficher le lien complet d'un site Web compte trop de caractères, alors que faites-vous?

1. Servez-vous d'une méthode de raccourci comme *Bitly* – non seulement vos liens seront réduits, mais vous pourrez les personnaliser et comptabiliser le nombre d'utilisateurs qu'ils reçoivent. C'est d'autant plus utile si vous faites partie d'une organisation.

S'INSCRIRE À BITLY :

1. Rendez-vous à bitly.com
2. Vous pouvez vous inscrire en passant par Facebook, Twitter ou créer un compte à l'aide d'un courriel et d'un mot de passe.
3. Cliquez sur « *create bitlink* » et copiez-collez l'URL dans l'espace fourni. Un *bitlink* surgit qui est plus court et vous permet de voir combien de personnes ont cliqué sur votre lien.

CRÉER UNE PAGE FACEBOOK :

Commençons par le commencement : quelle différence y a-t-il entre une **Page Facebook** et le **Compte Facebook** que vous avez déjà à des fins personnelles?

Page Facebook : la plupart du temps, elle représente une société ou une organisation et est gérée par le biais d'un compte Facebook.

Profile Facebook : Un compte créé par l'intermédiaire d'une saisie de courriel et d'un mot de passe. Un compte est créé pour une personne et non une organisation. Il vous est cependant nécessaire d'avoir un Profile Facebook pour gérer une Page Facebook.

Voici le moment de créer votre page :

1. Une fois que vous avez votre Compte Facebook, cliquez sur la flèche dans le coin en haut à droite de Facebook.



2. Choisissez une catégorie d'entreprise pour votre page parmi les six options proposées.
 - a. Lieu ou commerce local
 - b. Entreprise, organisme ou institution
 - c. Marque ou produit
 - d. Artiste, groupe ou personnalité publique
 - e. Divertissement
 - f. Cause ou communauté
3. Une fois que vous avez sélectionné votre type d'organisation, Facebook vous invitera à remplir les renseignements la concernant, en suivant quatre étapes au total :
 - a. **À propos** – ajoutez une description, et vos heures d'ouverture et adresse (le cas échéant) et l'URL de votre site Web.
 - b. **Photo du profil** – ceci sera la photo que les autres verront. Faites attention à garder une continuité dans le choix de la valorisation de votre marque.
 - c. **Ajouter aux favoris** – ceci vous permettra d'avoir facilement accès à votre page lorsque vous ouvrez une session dans votre compte Facebook.

d. **Audience de page préférée** – ceci contribuera à attirer un nouveau public.

4. Cliquez sur « Sauvegarder » (Save) et vous voilà prêt!